



Info-Parents École St-Louis-de-France Décembre 2023



Mot de la Direction

Chers parents,

Le froid s'installe tranquillement, la neige a pointé le bout de son nez, les lumières scintillent sur les maisons, aucun doute décembre est arrivé !

Prenons le temps ensemble de jeter un regard sur les beaux moments de l'année qui s'achève et tirons de ceux-ci de bonnes résolutions pour la nouvelle année qui arrive. Profitez de cette période de repos pour passer des moments agréables avec vos enfants. Votre présence est ce qu'il y a de plus précieux pour eux.

Au plaisir de vous retrouver au retour des Fêtes, nous vous souhaitons un beau début d'année 2024 !

Cordialement,

Mélanie Grenier

Directrice par intérim



Dates importantes

- ✦ Lundi 4 décembre
- ✦ Jeudi 7 décembre
- ✦ Mercredi 13 décembre
- ✦ Jeudi 21 décembre
- ✦ Samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier
- ✦ Lundi 8 janvier

Nous recevons l'auteur Jocelyn Jalette
Caisse scolaire
Journée pédagogique-congé pour tous les élèves
Caisse scolaire
Congé des Fêtes
Journée pédagogique-congé pour tous les élèves



Paiements - Rappel

Les parents qui n'ont pas encore acquitté les frais scolaires de leur enfant recevront un dernier avis dans les prochains jours. **Des procédures de recouvrement pourraient être entreprises sous peu.**

Vous pouvez communiquer avec le secrétariat au 450 758-3734 pour prendre une entente de paiements.

Tenue vestimentaire

En cette période hivernale, il y a encore plusieurs élèves qui ne sont pas vêtus adéquatement. Le port de vêtements chauds, tel qu'un **pantalon de neige** est nécessaire afin que les enfants puissent profiter pleinement des activités à l'extérieur.

N'oubliez pas d'envoyer une paire de bas et des mitaines de rechange pour votre enfant. **Il serait préférable de laisser un sac pour rapporter le pantalon de neige à la maison.**

Votre enfant doit également avoir des souliers pour l'intérieur.



Message particulier pour les élèves de maternelle

L'arrivée des élèves sur la cour est entre 7h50 et 8h00.

La plupart des matins, les enfants de maternelle commencent leur journée en jouant dehors. Ils ne rentrent pas dans l'école. Alors nous vous demandons de les vêtir dès le départ le matin avec leurs salopettes.

Merci de votre collaboration!

Mme Pénélope, Mme Joannie et Mme Marie-Ève



Info-tempête



Voici un rappel des différents moyens de communication pour vous informer lors de tempête.

Site Web

Sur la page d'accueil, un bandeau d'alerte s'affiche pour annoncer la suspension des cours ou la fermeture des établissements.

Page Facebook

Une publication Facebook est diffusée pour annoncer la suspension des cours ou la fermeture des établissements.

Médias

L'information est envoyée aux stations de radio, aux journaux locaux et à la télévision. Ces médias relaient l'information via leurs différentes plateformes (Facebook, site Web, etc.).

Courriel Info-tempête

Abonnez-vous pour recevoir une alerte par courriel. Notez qu'il peut y avoir un délai entre le moment où l'on mentionne la suspension des cours ou la fermeture des établissements sur le site Web/Facebook et le moment où vous recevrez l'alerte par courriel.

Prise de décision

La décision de suspendre les cours ou fermer les établissements est prise très tôt le matin (avant 6 heures AM) par une équipe qui tient compte de plusieurs éléments tels que l'état des routes et les conditions météo. Même si la météo semble incertaine, les activités sont maintenues comme à l'habitude si aucun avis n'est émis.

Il est possible que la décision prise ne reflète pas votre réalité. Si vous jugez que la situation est non sécuritaire pour votre enfant, notez qu'il est toujours possible de le garder à la maison pour la journée et de signaler l'absence de votre enfant de manière habituelle. Les directions d'école ne pénalisent pas les élèves lors de ce genre d'absence.

Malgré la suspension des cours ou la fermeture pour tempête, les élèves complètent leurs 180 jours d'école. Ces congés sont prévus au calendrier scolaire avec les pédagogiques flottantes.

Pour rester bien informé, n'hésitez pas à vous abonner à l'Info-tempête via le site Web du CSSS au www.csssamars.ca/vp/qp/qp ou à suivre la page Facebook du CSSS.

Nous vous souhaitons une belle
année scolaire et un bon hiver!

Centre
de services scolaire
des Saumois

Québec 



Nous avons complété notre premier thème des habiletés sociales ciblées pour 23-24 : le **respect**. Le mois de décembre sera celui des **relations harmonieuses** en passant par **les différences**. Vous pouvez faire les quiz à la maison et revoir les capsules avec votre enfant avec votre code d'accès.

Important Vaccination

La vaccination pour les élèves de 4^e année qui devait avoir lieu dans notre école la semaine dernière sera remise à une date ultérieure. Dès que la nouvelle date sera déterminée, nous vous en informerons.

Rappels importants aux parents

Les virus et les bactéries responsables des infections respiratoires circulent beaucoup. Tous ensemble, nous pouvons adopter certains gestes pour prévenir leur transmission.

- Si votre enfant fait de la fièvre, gardez-le à la maison.
- Si votre enfant a de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale, il devrait porter un masque.
- Si votre enfant s'absente de l'école, n'oubliez pas de motiver son absence. Par téléphone au (450) 758-3734, par courriel : france@csssames.gouv.qc.ca ou par le portail **Mozaïk**.

Vous pouvez consulter le [Site internet](#) du gouvernement du Québec pour plus de détails et conseils.

Message de la municipalité de Saint-Jacques

En guise de lancement des festivités du 250e anniversaire de la municipalité qui se dérouleront tout au long de 2024, la municipalité de Saint-Jacques est heureuse de vous inviter au spectacle du préféré des tout-petits, Nicolas Noël, le vendredi 1er décembre prochain à compter de 19 h à la salle Julie-Pothier du Collège Esther-Blondin (CEB). Les billets sont tout à fait gratuits pour les enfants de moins de 11 ans.

Détails et billetterie au www.sallejuliepothier.com/programmation-detail-nicolas-noel.

Enfin, question de clôturer cette soirée en beauté, la municipalité invite tous ses citoyens et tous les résidents des municipalités avoisinantes à venir regarder les superbes feux d'artifice qui seront déployés vers 20 h 15 à partir du terrain situé devant le CEB. Le tout est évidemment gratuit.

